

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### PREAMBULE

La Fondation pour les Études et les Recherches sur le Développement International (FERDI), fondation reconnue d'utilité publique par décret du 15 janvier 2003 et organisme de formation professionnelle (enregistré auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes conformément notamment aux dispositions de l'article R.6351-6 du Code du travail, dont le numéro de déclaration d'activité est le 84 630 482 163), édite le présent site de formation en ligne « Espace Apprenant » (incluant le « LMS ») accessible à l'adresse <https://formations.ihedd.ferdi.fr/>.

L'Institut des Hautes Études du Développement Durable (IHEDD) est l'institut de formation, de la FERDI.

### 1. DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, les termes utilisés avec une majuscule ont, sauf stipulation contraire, qu'ils soient au singulier ou au pluriel, la signification suivante :

<b>Application Docebo :</b>	Désigne l'application Docebo pour smartphones/tablettes, permettant à l'Apprenant d'accéder à sa formation sur son smartphone/sa tablette, disponible sur l'application Go Learn Docebo (qu'il appartient à l'Apprenant de télécharger via l'Apple App Store ou Google Play).
<b>Apprenant :</b>	Désigne un Utilisateur disposant d'un Compte.
<b>Apprenant Consommateur :</b>	Désigne un Apprenant qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.
<b>Apprenant Professionnel :</b>	Désigne un Apprenant qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'il agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.
<b>CGU :</b>	Désigne les Conditions Générales d'Utilisation du Site de l'IHEDD accessibles à <a href="https://ihedd.ferdi.fr/">https://ihedd.ferdi.fr/</a>
<b>CGV :</b>	Désigne les présentes Conditions Générales de Vente des Formations que l'Apprenant doit accepter pour la création d'un Compte et accéder à l'Espace Apprenant.
<b>Commande :</b>	Désigne l'achat de Formation, qui comprend la candidature et l'inscription à la Formation, réalisé par l'Apprenant sur l'Espace

	Apprenant via son Compte. La Commande implique une obligation de paiement.
<b>Compte :</b>	Désigne l'espace personnel créé via le Site exclusivement réservé à un Apprenant (à partir de ses Données d'Identification) permettant d'accéder à l'Espace Apprenant.
<b>Contenus :</b>	Désignent tout contenu (y compris tous graphismes, images, photos, vidéos, dessins, cartographies, plans, logos, noms, marques, textes, informations et autres documentations, logiciels, interfaces notamment graphiques, bases de données, sans que cette liste soit exhaustive), accessibles(s) et/ou visible(s) et/ou disponible(s) sur/via le Site, y compris les Formations proposées.
<b>Données :</b>	Désigne les informations que saisit l'Apprenant, notamment lors de sa candidature à une Formation, via son Espace Apprenant et lors du suivi d'une Formation.
<b>Données d'Identification :</b>	Désigne un identifiant de connexion qui consiste en l'adresse email de l'Utilisateur et le mot de passe y afférant, créé par l'Utilisateur. L'Utilisateur est responsable de la conservation desdites Données d'Identification.
<b>Droits de PI :</b>	Désigne l'ensemble des droits notamment de propriété intellectuelle (ex: droit d'auteur, droit relatif aux inventions protégeables ou non, droit de brevet (déposé, enregistré ou non), droit de dessin et modèle (déposé, enregistré ou non) droit sui generis sur les bases de données, savoir-faire, secret d'affaire), relatifs à tout ou partie du Site, y compris de l'Espace Apprenant, et notamment à ses logiciels, ses interfaces notamment graphiques, ses bases de données, ses éléments textuels, visuels et audiovisuels (ex : les Formations).
<b>Droits d'Accès :</b>	Désigne l'accès aux Formations conféré par la FERDI à un Apprenant via l'interface dédiée de son Espace Apprenant lors d'une Commande. Ces Droits d'Accès varient dans le temps (en effet, l'inscription à une Formation n'est valable que pour un temps limité) et d'un Apprenant à l'autre (en effet, tous les Apprenants ne sont pas inscrits aux mêmes Formations).
<b>Espace Apprenant :</b>	Désigne l'espace du Site accessible <a href="https://ihedd.ferdi.fr/espace-apprenant-e/">https://ihedd.ferdi.fr/espace-apprenant-e/</a> réservé aux Apprenants et permettant notamment de candidater, de bénéficier et d'accéder aux Formations en ligne dans les termes et conditions des CGV. Le LMS fait partie de l'Espace Apprenant.
<b>FERDI :</b>	Désigne la Fondation pour les Études et les Recherches sur le Développement International telle que présentée au préambule des CGV, entité juridique dont fait partie l'IHEDD.

<b>Formation :</b>	Désigne une formation proposée par l’IHEDD sur l’Espace Apprenant à laquelle un Apprenant peut candidater au moyen d’une Commande dans les termes et conditions des présentes CGV.  Les détails des Formations (notamment les modalités d’accès et le caractère diplômant ou non) sont inscrits sur la page descriptive des Formations sur le Site.
<b>Formation en ligne :</b>	Désigne une Formation intégralement dispensée en ligne depuis le LMS.
<b>Formation en présentiel :</b>	Désigne une Formation dispensée hors ligne, nécessitant ainsi la présence physique des participants.
<b>Forum :</b>	Service permettant l’échange et la discussion entre Apprenants au sein du LMS.
<b>IHEDD :</b>	Désigne l’Institut des Hautes Etudes de Développement Durable, tel que présenté au préambule des CGV.
<b>LMS :</b>	Désigne le portail de diffusion des Formations en ligne accessible via l’Espace Apprenant à l’adresse <a href="https://ihedd-ferdi.docebosaa.com/">https://ihedd-ferdi.docebosaa.com/</a> .
<b>QR Code :</b>	Désigne un QR Code individuel, disponible dans l’Espace Apprenant de l’Apprenant et lui permettant de suivre les Formations en ligne, dans les limites de son Droits d’Accès, sur l’Application Docebo.
<b>Résultat :</b>	Désigne l’ensemble des éléments générés par la FERDI en lien avec le suivi d’une Formation par un Apprenant et que la FERDI met à disposition de l’Apprenant sur son Espace Apprenant (ex. : attestation de sélection à la Formation, facture pour le paiement des frais de Formation, certificat de Formation, attestation de suivi de Formation).
<b>Site :</b>	Désigne le site internet de l’IHEDD accessible principalement à l’adresse <a href="https://ihedd.ferdi.fr/">https://ihedd.ferdi.fr/</a> .
<b>Utilisateur :</b>	Désigne toute personne accédant ou naviguant directement ou indirectement au Site.

## 2. CHAMP D’APPLICATION ET PORTEE DES CGV

### 2.1. Objet des CGV

Les présentes CGV ont pour objet de définir les règles applicables :

- De façon générale, à la passation, au suivi et à l’exécution d’une Commande ;
- Au processus de candidature de l’Apprenant aux Formations ;
- Aux modalités de souscription et de paiement de l’Apprenant aux Formations ;
- Aux procédés d’accès de l’Apprenant aux Formations en ligne et au Contenu associé aux Formations
- A l’utilisation par l’Apprenant du LMS et de l’Application Docebo ;
- Aux rôles et responsabilités respectives des parties.

Elles n'ont pas pour objet de définir les règles applicables à l'accès et l'utilisation du Site et des Contenus, de création d'un Compte, d'accès et d'utilisation de l'Espace Apprenant de façon générale, qui sont régies par des CGU distinctes accessibles à l'adresse <https://ihedd.ferdi.fr/> et que l'Apprenant s'engage, par ailleurs, à respecter.

## **2.2. Portée des CGV**

Les présentes CGV constituent l'intégralité de l'accord entre l'Apprenant et la FERDI quant à la passation d'une Commande, y compris la candidature et la souscription aux Formations et, le cas échéant, l'accès aux Formations en ligne.

Il est expressément rappelé que tout Apprenant, qu'il dispose d'un Droit d'Accès ou non, reste, nonobstant la régularisation des présentes CGV, soumis aux CGU s'agissant de la création de son Compte, de l'accès et la navigation sur l'Espace Apprenant (y compris sur le LMS, accessible par le Web ou par l'Application Docebo), et des Contenus.

Certaines clauses, tel qu'il sera indiqué expressément, ne s'appliquent, selon le cas, qu'aux Apprenants Professionnels ou aux Apprenants Consommateurs.

## **2.3. Acceptation des CGV**

La lecture et l'acceptation préalable et sans réserve des CGV sont impératives et conditionnent toute Commande.

A cette fin, l'Apprenant doit disposer de la pleine capacité juridique lui permettant de contracter les présentes CGV pour toute Commande.

L'Apprenant prend connaissance des CGV en cliquant sur l'onglet « CGV » situé en bas de chaque page du Site et, au plus tard, dans le formulaire de Commande.

Lors de la passation d'une Commande, l'Apprenant est invité à lire attentivement les CGV et à en accepter expressément les termes en cochant la case à cet effet sur l'écran de renseignement de son Espace Apprenant et ce, avant de valider son inscription à la Formation concernée. Le clic de validation donne valeur contractuelle électronique et prouve que l'Apprenant a bien pris connaissance des CGV et a accepté expressément les CGV, et s'engage à en respecter les termes et, en particulier les obligations qui lui incombent.

La FERDI permet à l'Apprenant d'éditer les CGV afin de pouvoir les conserver sur un support durable. L'Apprenant peut à tout moment consulter, télécharger au format PDF ou imprimer les CGV en vigueur, disponibles sur chaque page de l'Espace Apprenant cliquant sur l'onglet « Conditions Générales de Vente », puis en faisant « cliquer droit » et en sélectionnant « imprimer ».

Les CGV applicables à une Commande sont, dans tous les cas, adressées à l'Apprenant concerné au format PDF par email à l'adresse email indiquée dans son Compte.

## **2.4. Durée des CGV**

Les présentes CGV sont conclues, suivant leur acceptation, pour l'entière durée d'exécution de toute Commande réalisée sur la base desdites CGV, sauf cas de résiliation/résolution ou force majeure.

## **2.5. Modification des CGV**

Les CGV sont susceptibles de modification à tout moment, notamment en vue de s'adapter à l'évolution réglementaire, législative et jurisprudentielle, ainsi qu'à l'évolution du Site, des Formations et, plus particulièrement, des processus de candidature, d'inscription et d'accès aux Formations qui y sont proposées.

Ces modifications n'impacteront pas les Commandes déjà passées, lesquelles demeurent régies par les CGV dans leur version existante au moment de la validation d'une Commande, sauf dispositions expresses légales contraires.

La FERDI s'engage à en informer les Apprenants dans les meilleurs délais par courriel à l'adresse courriel que l'Apprenant aura renseigné.

Aussi, la FERDI invite l'Apprenant à lire attentivement les CGV avant chaque nouvelle Commande. En cas de désaccord avec les modifications des CGV, l'Apprenant a la possibilité de ne pas passer de nouvelle Commande, voire de supprimer son Compte selon la procédure décrite dans les CGU.

### **3. PRECISIONS SUR LES FORMATIONS PROPOSEES A LA VENTE SUR LE SITE**

#### **3.1. Généralités**

Le Site permet à l'Apprenant d'obtenir des informations sur les Formations ainsi que la possibilité d'y souscrire, de façon payante, en ligne sur le Site.

Seules les Formations proposées à la vente sur le Site au jour de sa consultation par l'Apprenant peuvent faire l'objet d'une Commande.

Chaque Formation payante proposée sur le Site est accompagnée d'une fiche descriptive comportant ses caractéristiques essentielles, fiche que l'Utilisateur est invité à lire attentivement avant toute Commande. La FERDI ne fournit aucun engagement sur l'adéquation entre le contenu d'une Formation et le besoin de l'Apprenant et garantit simplement que le contenu de ladite Formation est conforme à sa fiche descriptive.

Les Formations sont soumises à un processus de candidature préalable conformément à l'article 4. « Candidature aux Formations » des présentes CGV et, sont également proposées dans la limite des places disponibles.

A cet égard, il est précisé que le simple fait de passer Commande d'une Formation ne vaut pas validation de la Commande, dans la mesure où il est possible que (i) la FERDI ne valide pas la candidature de l'Apprenant ; (ii) il n'y ait plus de place disponible à la Formation concernée entre le moment de la sélection de ladite Formation par l'Apprenant et la validation de la Commande.

#### **3.2. Prix**

Le prix de chaque Formation est affiché sur le Site et varie en fonction de la Formation. Tous les prix sont indiqués en euros (€) toutes taxes comprises (TTC), étant précisé que la Taxe sur la Valeur Ajoutée est celle en vigueur sur le territoire français au jour de la passation de la Commande, sauf mention contraire. Le prix peut, dans certains cas, être indiqué dans une autre devise en fonction du pays où se situe l'Apprenant.

Certaines Formations peuvent être en partie subventionnées et/ou font l'objet de bourses, comme indiqué sur la page de chaque Formation sur le Site.

Les prix des Formations, en particulier les Formations en présentiel, n'incluent pas les frais de déplacement, restauration et hébergement, qui restent à la charge de l'Apprenant, sauf mention contraire dans la présentation de la Formation concernée sur le Site.

La FERDI se réserve le droit de modifier les prix à tout moment ; le prix facturé à l'Apprenant est celui affiché sur le Site au moment de la passation de sa Commande. Le montant correspondant qui sera à régler par l'Apprenant est affiché sur la page de confirmation de sa Commande.

#### **4. PASSATION D'UNE COMMANDE**

L'Apprenant s'engage, tout au long du processus de Commande, à fournir des données exactes et à jour (notamment s'agissant de ses coordonnées : adresse email, numéro de téléphone, etc.) et à les modifier si nécessaire. La FERDI ne sera notamment pas responsable en cas de Commande non validée, non exécutée ou mal exécutée en raison d'une information manquante ou inexacte.

##### **4.1. Conditions préalables**

- **Création préalable d'un Compte, connexion audit Compte et suspension/fermeture du Compte**

Afin de pouvoir effectuer une Commande, l'Utilisateur doit disposer, au préalable, d'un Compte et être connecté au dit Compte au moyen de ses Données d'Identification.

Si l'Utilisateur dispose déjà d'un Compte au titre des CGU, il peut se connecter à son Compte pour passer une Commande.

Si l'Utilisateur ne dispose pas déjà d'un Compte, la création d'un Compte est proposée à l'Utilisateur lors du processus de passation de Commande (voir l'article « Processus de passation de Commande » des CGV) et s'effectue conformément à la procédure décrite dans les CGU à l'article « Création d'un Compte », incorporé ici par référence, et auquel l'Utilisateur est invité à se reporter.

Outre les cas de suspension ou de fermeture de Compte prévus dans les CGU, en cas de manquement de l'Apprenant aux dispositions des présentes CGV, la FERDI peut suspendre un Compte pendant la durée nécessaire aux vérifications de la FERDI. L'Apprenant sera informé d'une telle mesure et invité à prendre contact avec la FERDI par email à l'adresse [contact.ihedd@ferdi.fr](mailto:contact.ihedd@ferdi.fr) afin d'obtenir des informations et faire valoir ses observations éventuelles et/ou apporter la preuve que le manquement a été réparé.

En cas de manquement non réparé dans un délai de quinze (15) jours après cette notification, la FERDI peut fermer le Compte de l'Apprenant concerné.

- **Age requis**

L'inscription aux Formations proposées par la FERDI est réservée aux personnes majeures, soit âgées d'au moins 18 ans au jour de l'inscription.

Toutefois, un Apprenant mineur âgé d'au moins 16 ans peut s'inscrire à une Formation sous réserve de l'autorisation expresse de son représentant légal. La FERDI se réserve le droit de demander tout justificatif attestant de cette autorisation.

En cas de Commande frauduleuse par un mineur sans autorisation parentale, la FERDI pourra procéder à l'annulation de la Commande et, le cas échéant, au remboursement des sommes

versées, sous réserve de la proportion de la Formation déjà suivie qui ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

#### **4.2. Processus de passation de Commande**

- **Sélection de la Formation**

L'Apprenant qui souhaite passer Commande sélectionne la Formation de son choix parmi celles proposées sur le Site.

Il est entendu que l'Apprenant est seul responsable du choix de la Formation objet d'une Commande et de son adéquation à ses besoins.

- **Candidature**

Pour toute Commande, l'Apprenant doit déposer une candidature à la Formation sélectionnée.

L'Apprenant doit fournir des Données exactes et sincères, notamment portant sur :

Son état civil,

- Sa situation professionnelle,
- Ses niveaux de diplômes et formations antérieures,
- Les modalités de financement de sa Formation,
- Ses coordonnées de contact,
- Ses besoins spécifiques liés à une situation de handicap le cas échéant.
- Selon les Formations, il peut être demandé à l'Apprenant de fournir :
- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation,
- Le cas échéant, les certificats obtenus dans d'autres Formations,
- Des réponses à des questions libres.

Les Données obligatoires à fournir sont signalées par une astérisque. Aucune Commande ne pourra être acceptée sans ces Données.

Une fois l'ensemble des Données demandées par la FERDI et communiquées par l'Apprenant, ce dernier valide sa candidature en cliquant sur le bouton « Candidater ». Sa candidature sera examinée par la FERDI conformément à l'article « Processus de sélection des candidatures » des CGV.

- **Récapitulatif de la Commande**

L'Apprenant peut visualiser un récapitulatif de la Formation à laquelle il s'inscrit et son prix total avant de valider sa Commande. Il peut ainsi corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer sa Commande.

Afin d'accéder au récapitulatif de la Commande avant de la valider, l'Apprenant est invité à cliquer sur le bouton « Continuer ».

Un récapitulatif de la Commande est alors présenté à l'Utilisateur, lequel reprendra notamment les informations relatives à la Formation, à son prix et le total à payer en cas d'acceptation de la candidature de l'Apprenant par la FERDI.

L'Apprenant a la possibilité de modifier ou d'annuler sa Commande.

Après avoir vérifié le récapitulatif de sa Commande sous sa seule responsabilité, et afin de la valider et procéder, en cas d'acceptation de sa candidature à son paiement, l'Apprenant clique sur le bouton « Continuer ».

- **Acceptation des CGV et du paiement de la Commande**

L'Apprenant doit impérativement prendre connaissance et accepter les CGV et cliquer ensuite sur le bouton « Confirmation d'inscription avec obligation de paiement », clic emportant :

- Reconnaissance expresse de son obligation de paiement de la Commande à réaliser, en cas d'acceptation de sa candidature par la FERDI, conformément à l'article « Conditions de paiement » des CGV ;
- Acceptation définitive de la Commande (sous réserve du droit de rétractation ouvert à l'Apprenant Consommateur, conformément à l'article « Droit de rétractation ») des CGV.
- **Confirmation de Commande**

Une confirmation provisoire de la Commande, comportant notamment le récapitulatif de la Commande et ainsi des Formations sélectionnées objet de candidatures et leur prix est présenté à l'Apprenant sur l'Espace Apprenant.

L'Apprenant reçoit un premier courriel lui indiquant que sa Commande est en attente de validation.

- **Examen de la Commande par la FERDI**

Outre les cas prévus à l'article « Processus de sélection de candidature », la FERDI se réserve également le droit de ne pas accepter la Commande dans les cas suivants :

Litige(s) existant(s) avec l'Apprenant, y compris en cas de non-paiement total ou partiel d'une ou plusieurs Commande(s) précédente(s) de l'Apprenant ;

- Suspicion objective de fraude ;
- Défaut de paiement tel que prévu à l'article « Défaut de paiement » des CGV ;
- Erreur manifeste de prix, quand celui-ci est considéré comme dérisoire par rapport à la valeur de la Formation, suite notamment à une erreur de paramétrage, conformément à la jurisprudence considérant qu'il n'y a pas eu de rencontre des volontés sur le prix tel que l'exige l'article 1583 du Code civil.

Sauf refus de Commande dans ces cas susvisés, outre ceux indiqués à l'article « Processus de commande » notifié par courriel et emportant invalidation de la Commande, l'Apprenant recevra une confirmation définitive de sa Commande, comportant toujours le récapitulatif de sa Commande, à l'adresse courriel qu'il aura renseigné sur son Compte.

Le contrat de vente entre l'Apprenant et la FERDI est formé lors de la confirmation définitive de la Commande.

Après validation de paiement des frais de Formation, l'Apprenant reçoit un email de confirmation d'inscription à la Formation. La facture de la Commande est accessible et téléchargeable sur son Espace Apprenant.

## 5. PROCESSUS DE SELECTION DES CANDIDATURES

### **5.1. Sélection par la FERDI**

La validation d'une Commande et, ainsi, l'inscription à une Formation proposée par la FERDI est soumise à un processus de sélection préalable.

Les critères de sélection sont publics et varient en fonction de la Formation concernée et de ses modalités de financement. Plusieurs indicateurs peuvent être pris en compte, notamment, sans s'y limiter : le niveau d'étude, le domaine technique, les compétences de l'Apprenant et tout autre critère jugé pertinent.

Un système de points permet d'évaluer les candidatures et de procéder à une sélection objective. Toutefois, la validation d'une Commande relève de la seule discrétion de la FERDI, qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser une candidature sans justification. Aucun recours n'est possible en cas de rejet de la candidature.

Une fois la candidature acceptée par la FERDI, le cas échéant, l'Apprenant est notifié par courriel et est invité à se rendre sur son Espace Apprenant pour procéder au paiement de la Commande associée, étape ultime permettant de finaliser l'inscription à la Formation.

### **5.2. Inscription de l'Apprenant par son employeur**

Un employeur peut inscrire un ou plusieurs Apprenant(s) à une Formation en adressant une demande à la FERDI et en fournissant les informations nécessaires, notamment l'adresse courriel de chaque Apprenant concerné.

En cas d'acceptation de la FERDI, l'Apprenant devra néanmoins respecter l'ensemble du processus de passation de Commande tel que décrit à l'article « Passation de Commande » et, par conséquent, accepter les présentes CGV. Sous condition du respect de cette procédure, la FERDI validera la Commande de l'Apprenant concerné relativement à la Formation ayant fait l'objet d'une acceptation préalable de la FERDI auprès de l'employeur de l'Apprenant.

## **6. CONDITIONS DE PAIEMENT**

### **6.1. Moment du paiement**

Le prix de la Formation objet d'une Commande est payable dans son intégralité, une fois que la FERDI a accepté la candidature de l'Apprenant à la Formation concernée conformément à l'article « Processus de sélection des candidatures ».

Pour pouvoir procéder au paiement, l'Apprenant doit se rendre sur l'Espace Apprenant et cliquer sur le bouton « Payer ma formation ».

Pour les organismes, entreprises ou organisations payant sur leur budget les Formations d'Apprenants, l'intégralité des frais de Formation doit être réglée avant le début de la Formation.

### **6.2. Modes de paiement**

La FERDI propose deux modes de paiement pour payer une Formation objet d'une Commande : par virement bancaire ou par carte bancaire via la plateforme Stripe.

Selon le type de Formation, certains moyens de paiement peuvent être exclus.

L'Apprenant ne peut ainsi bénéficier que des moyens de paiement proposés lors du choix du mode de paiement de la Formation objet de la Commande et FERDI se réserve la possibilité de refuser l'accès à la Formation si un autre mode de paiement était mobilisé par l'Apprenant.

L'Apprenant sélectionne, le cas échéant, le mode de paiement souhaité au moment du paiement en ligne de la Formation objet de la Commande.

- **Paiement par virement bancaire**

Le paiement de la Formation objet de la Commande s'effectue par virement sur le compte de la FERDI dont les coordonnées bancaires sont adressées à l'Apprenant sur demande à [comptabilité@ferdi.fr](mailto:comptabilité@ferdi.fr).

- **Paiement par carte bancaire via la plateforme Stripe**

Les cartes bancaires acceptées pour le paiement d'une Commande sont les suivantes : CB, VISA, MASTERCARD ou AMERICAN EXPRESS.

Le paiement par toute autre carte bancaire, y compris les e-carte bleue, n'est pas accepté sur l'Espace Apprenant.

Pour effectuer son paiement par carte bancaire, l'Apprenant est renvoyé automatiquement vers la plateforme de paiement sécurisée de la société Stripe (Stripe Payment Europe, Limited C/O A&L Goodbody, Ifsc, North Wall Quay, Dublin 1).

L'Apprenant doit alors respecter les conditions générales d'utilisation de la plateforme Stripe qui seront accessibles depuis sur la plateforme de paiement.

Pour payer sa Commande par carte bancaire, l'Apprenant doit fournir un certain nombre de données bancaires tels que le nom du titulaire de la carte, le numéro de la carte et, suivant le type de carte, la date d'expiration ainsi que le numéro de cryptogramme. Toutes les données bancaires saisies font l'objet d'un traitement sécurisé et sont immédiatement cryptées : elles sont automatiquement chiffrées et adressées en mode sécurisé au serveur de Stripe, sans passer par la FERDI. L'Apprenant est, en particulier, invité à s'assurer de la sécurisation du paiement, en vérifiant dans la barre d'adresse du navigateur que l'adresse commence bien par « https ».

Les données bancaires sont uniquement accessibles à Stripe, afin qu'il puisse se mettre en relation avec la banque de l'Apprenant. A aucun moment, la FERDI ne peut accéder aux données bancaires.

La FERDI est bénéficiaire direct et unique des paiements réalisés via la plateforme Stripe.

### **Défaut de paiement**

En cas de défaut de paiement, aucun Droit d'Accès ne sera accordé à l'Apprenant.

## **7. ACCES AUX FORMATIONS**

### **7.1. Droit d'Accès**

L'Apprenant bénéficie d'un Droit d'Accès à la Formation dès validation de son paiement de la Commande et sous réserve des dates de la Formation indiquées sur le Site.

Il peut accéder aux Formations en ligne auxquelles son Droits d'Accès lui permettraient d'accéder :

- Au travers de son Espace Apprenant, après avoir entré ses Données d'Identification et cliqué sur la Formation en ligne concernée ;
- Au travers de l'Application Docebo, après avoir scanné le QR Code dédié disponible sur la version Web du LMS.

L'Apprenant disposant d'un Droit D'accès à une Formation en présentiel a également accès au LMS, y compris au Forum, même si sa Formation n'y est pas dispensée.

Son Droit d'Accès est personnel et non cessible.

La date de début de la Formation est indiquée (i) dans le descriptif de la Formation sur le Site, et (ii) sur la page de suivi de candidature au sein de l'Espace Apprenant. De même, la durée du Droit d'Accès à la Formation est définie (i) dans le descriptif de la Formation sur le Site, et (ii) sur la page de suivi de candidature au sein de l'Espace Apprenant.

Une fois la période expirée, l'Apprenant conserve son accès à l'Espace Apprenant, y compris le LMS.

## **7.2. Accès au LMS**

### **7.2.1. Accès au LMS via un navigateur Web**

L'accès au LMS nécessite un navigateur Web moderne qui prend en charge les cookies et JavaScript. Ainsi :

- Le LMS est compatible avec les navigateurs suivants : Microsoft Edge, Mozilla Firefox, Google Chrome et Safari.
- Le LMS est compatible avec les systèmes suivants : Microsoft Windows 8 ou plus récent, les deux mises à jour les plus récentes de OSX, et Linus.
- Sur tablette, le LMS est compatible avec les systèmes suivants : les deux mises à jour les plus récentes d'iPadOS, et Android 9.0 ou plus récent.

Ces prérequis techniques sont susceptibles d'évoluer, auquel cas FERDI en informera préalablement l'Apprenant.

### **7.2.2. Accès au LMS via l'Application Docebo**

L'Application Docebo est disponible sur les boutiques d'application suivantes : Google Play pour Android et App Store pour iOS.

L'accès aux Formations en ligne sur l'Application Docebo n'est possible qu'à condition que l'Apprenant ait scanné son QR Code pour s'identifier . Le QR code est accessible depuis la version desktop (Mon profil > Code QR pour l'application). Ces prérequis sont obligatoires pour accéder aux Formations en ligne sur l'Application Docebo, même si l'Apprenant dispose déjà, par ailleurs, d'un compte Docebo.

Une fois ces prérequis respectés, l'Apprenant peut télécharger la Formation en ligne dans l'Application Docebo et la suivre avec ou sans connexion à Internet.

Le QR Code est strictement personnel et non cessible. Tout partage de QR Code est interdit et peut entraîner la suppression du Droit d'Accès, voire du Compte, de l'Apprenant sans remboursement.

Chaque Apprenant est responsable de tout usage de son QR Code et notamment de tout accès et utilisation des Formations en ligne au travers de celui-ci.

Une fois la durée du Droit d'Accès expirée, l'Apprenant ne pourra plus accéder au contenu de la Formation en ligne sur l'Application Docebo.

## **8. DISPOSITIONS SPECIFIQUES AU FORUM DE DISCUSSIONS**

L'accès au Forum via le LMS est réservé aux Apprenants disposant d'un Droit d'Accès.

La FERDI n'exerce pas de modération a priori des contenus publiés sur le Forum et n'a aucun rôle actif dans la publication des messages par les Apprenants. A ce titre, la FERDI, dont le rôle est purement passif et se limite à celui d'un intermédiaire technique mettant un outil de discussion à la disposition des Apprenants, agit en qualité de prestataire d'hébergement au sens de l'article 6-I-2 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN).

L'Apprenant est seul responsable des contenus qu'il publie sur le Forum. À ce titre, il s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur, notamment à ne pas diffuser de propos ou contenus :

- diffamatoires, injurieux ou insultants,
- incitant à la haine, à la discrimination ou à la violence,
- à caractère pornographique ou pédopornographique,
- contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs, ou portant atteinte à la dignité humaine,
- portant atteinte aux droits de tiers (droit à l'image, vie privée, propriété intellectuelle, etc.).
- et de manière générale, tout contenu manifestement illégal.

Tout Apprenant peut signaler, à un interlocuteur faisant office de point de contact, un contenu manifestement illicite via [contact.ihedd@ferdi.fr](mailto:contact.ihedd@ferdi.fr).

En cas de signalement conforme aux exigences de la LCEN, ou en cas de constat d'un contenu manifestement illicite après sa publication, la FERDI s'engage à supprimer dans les meilleurs délais le contenu litigieux. La FERDI se réserve également le droit de suspendre ou de supprimer le Compte de l'Apprenant responsable, voire d'engager toute action utile, y compris judiciaire.

## **9. CONTENU DES FORMATIONS**

### **9.1. Description du Contenu**

La FERDI s'engage à fournir à l'Apprenant un accès aux Formations lorsque son Droit d'Accès lui permet, et conformément au descriptif de la Formation figurant sur le Site ou sur tout support de communication officiel.

Les Contenus incluent, selon les Formations, des supports écrits, des vidéos, des modules interactifs, des évaluations et/ou des échanges avec des formateurs.

## **9.2. Modification du Contenu**

La FERDI se réserve le droit de modifier ou d'adapter les Contenus en fonction des évolutions législatives, réglementaires, technologiques ou pédagogiques, afin d'en garantir l'actualisation et la pertinence. Ces mises à jour n'ouvrent pas droit à un remboursement pour l'Apprenant, sauf en cas de modification substantielle du Contenu affectant l'objet principal de la Formation ou, pour l'Apprenant Consommateur, qui affecterait la conformité de la Formation au contrat.

## **9.3. Obligations relatives au suivi des Formations**

Les Formations sont dispensées dans un cadre pédagogique déterminé par la FERDI. À ce titre :

- Conformément aux CGU, les Contenus sont protégés par des droits de propriété intellectuelle ;
- L'Apprenant reconnaît et accepte ne pas pouvoir permettre à des tiers de suivre et/ou d'accéder, directement ou indirectement (ex. par le biais de copies) au Contenu de ces Formations, en tout ou partie ;
- La FERDI ne s'engage à aucun niveau minimal de qualité de service ;
- L'Apprenant reconnaît que la Formation suppose un engagement actif de sa part et s'engage à suivre les modules de la Formation selon les modalités définies par la FERDI et respecter les consignes de remise de travaux le cas échéant ;
- L'Apprenant est responsable de l'engagement et du sérieux de son apprentissage, notamment en respectant les exercices et recommandations pédagogiques fournis le cas échéant ;
- A l'exception des Résultats, la FERDI ne garantit aucune issue particulière à l'issue de la Formation (gains professionnels, offre d'emploi ou de promotion, ou tout autre bénéfice attendu), celle-ci visant à fournir des compétences et connaissances dont la mise en œuvre relève de la responsabilité exclusive de l'Apprenant ;
- L'Apprenant s'engage à utiliser les enseignements des Formations auxquelles il a accès uniquement de manière licite, selon le droit applicable à cet usage ; les Formations et leurs enseignements ne peuvent en aucun cas être utilisés ou détournés à des fins illicites.

En cas d'erreur constatée dans le Contenu, l'Apprenant est invité à en informer la FERDI dans les meilleurs délais et aux coordonnées visées à l'article 21 des présentes CGV.

## **9.4. Crédit universitaire**

La FERDI ne délivre aucun crédits académiques (ex. ECTS) au titre des Formations, sauf mention expresse sur l'offre de Formation.

Même dans l'hypothèse où une Formation spécifique donnerait lieu à des crédits académiques, cela n'implique en aucun cas que d'autres Formations de la FERDI confèreraient ces crédits. Il appartient à l'Apprenant de vérifier sur le Site les conditions de reconnaissance académique de chaque Formation.

La FERDI, ses formateurs et ses partenaires ne garantissent aucune reconnaissance institutionnelle des Formations et ne sauraient être tenus responsables d'un refus de validation par un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme d'accréditation, sauf indication contraire sur la description des Formations sur le Site ou sur l'Espace Apprenant.

## **10. DROIT DE RETRACTATION DES APPRENANTS CONSOMMATEURS**

L'Apprenant Consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter du paiement de la Formation objet d'une Commande pour exercer son droit de rétractation relatif aux

Formations, y compris pour les Formations en présentiel, dès lors que l'inscription est réalisée au travers de l'Espace Apprenant. L'Apprenant Consommateur n'a pas à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Pour exercer ce droit, l'Apprenant Consommateur doit adresser à la FERDI une déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter, aux coordonnées indiquées à l'article 20 des présentes CGV, et avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours. Un formulaire type de rétractation est disponible en Annexe des présentes CGV, conformément à l'article R. 221-1 du Code de la consommation.

Le cas échéant, l'Apprenant Consommateur sera alors remboursé de la totalité des sommes versées au titre de la Formation concernée par la rétractation au plus tard dans les quatorze (14) jours calendaires à compter de la date à laquelle la FERDI est informée de la décision de l'Apprenant Consommateur de se rétracter. Le remboursement sera fait par le même moyen de paiement que celui utilisé à l'achat.

Au-delà de ce délai, toute annulation de l'inscription à la Formation ne donnera lieu, le cas échéant, à un remboursement que dans les conditions de l'article 10 des présentes CGV.

Aucun droit de rétractation n'est accordé pour les Apprenants Professionnels.

## **11. ANNULATIONS OU REPORT DES FORMATIONS**

### **11.1. Annulation par l'Apprenant**

- **Annulation à plus de 10 jours francs du début de la Formation**

Toute annulation à plus de 10 jours francs du début de la Formation donnera droit au remboursement intégral du prix de la Formation. Toute annulation doit être formulée par écrit auprès de la FERDI aux coordonnées visées à l'article 20 des présentes CGV.

- **Annulation justifiée à moins de 10 jours francs du début de la Formation**

En cas d'empêchement dûment justifié (maladie grave, hospitalisation, accident, refus de visa pour les Formations en présentiel, force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil), l'Apprenant peut solliciter l'annulation de son Droit d'Accès par écrit, accompagné des justificatifs nécessaires.

Sous réserve de l'acceptation du motif d'annulation par la FERDI, l'Apprenant peut bénéficier du remboursement partiel de la Formation à hauteur de 80%. La FERDI se réserve effectivement le droit de retenir un montant forfaitaire de 20% du prix de la Formation à titre de réparation.

En cas de refus de la demande par la FERDI, l'Apprenant en sera informé dans un délai de 3 jours ouvrés à compter de la réception de la demande. Aucun recours ne sera possible et l'annulation sera soumise aux dispositions de l'article 10.1.3 des présentes CGV.

- **Annulation non justifiée à moins de 10 jours francs du début de la Formation**

Toute annulation qui interviendrait à moins de 10 jours francs du début de la Formation, ou en cours de Formation, et qui ne serait pas dûment justifiée par un motif impérieux, ne peut donner lieu à remboursement ou crédit.

### **11.2. Annulation ou report par la FERDI**

La FERDI se réserve le droit, à son entière discrétion ou sur instruction de ses partenaires, d'interrompre, de reporter ou de modifier tout programme de Formation, y compris dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, ainsi que d'ajuster toute modalité d'évaluation.

En cas d'annulation définitive d'une Formation sans possibilité de report, le remboursement sera limité au montant payé par l'Apprenant, sans indemnisation complémentaire. En cas d'annulation définitive d'une Formation que l'Apprenant aurait commencé à suivre, le remboursement sera fait au prorata temporis des heures suivies.

En cas d'empêchement indépendant de sa volonté, sans avoir à constituer un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, la FERDI se réserve le droit d'annuler ou de reporter une Formation sans que l'Apprenant n'ait droit à une indemnisation. Ces cas d'empêchement incluent notamment, sans s'y limiter :

- Les pannes généralisées des infrastructures numériques empêchant la diffusion des Formations en ligne ;
- Une indisponibilité des formateurs due à une maladie ou un empêchement grave ;
- Tout événement extérieur empêchant la tenue normale de la Formation (ex. : crise sanitaire, cyberattaque, catastrophe naturelle).

## **12. FIN DES FORMATIONS ET RESULTATS**

A la fin de la Formation, l'Apprenant peut accéder aux Résultats à travers son Espace Apprenant. L'Apprenant conserve l'accès aux Résultats après l'expiration de son Droit d'Accès. Il est tout de même invité à télécharger et sauvegarder ces Résultats dès leur mise à disposition.

Les Résultats varient selon la Formation suivie. La liste des Résultats disponibles pour chaque Formation est indiquée sur la présentation de la Formation sur le Site et/ou dans l'Espace Apprenant.

La mise à disposition des Résultats par la FERDI ne saurait être assimilée à une certification universitaire officielle, sauf mention expresse contraire.

La mise à disposition des Résultats est conditionnée au respect par l'Apprenant de ses obligations au titre des CGU et des présentes CGV, notamment au paiement intégral du prix de la Formation. En cas de non-respect des CGU ou des présentes CGV, la FERDI se réserve le droit de suspendre ou de refuser l'accès de l'Apprenant aux Résultats.

## **13. SANCTIONS**

### **13.1. Sanctions par la FERDI**

- **Sanctions à l'égard de tous les Apprenants**

En cas de manquement grave à l'une quelconque des dispositions des CGV ou plus généralement, d'infraction aux lois ou règlements en vigueur par l'Apprenant, la FERDI se réserve le droit de prendre, sans préavis et de plein droit, toute mesure appropriée et notamment de :

- Suspendre et/ou supprimer son accès à l'Espace Apprenant ;
- Interdire l'Apprenant de candidater à toute Formation de la FERDI, actuelle ou future ;

- Avertir toute autorité concernée ;
- Engager toute action judiciaire à l'encontre de l'Apprenant auteur du manquement ou de l'infraction ou y ayant participé.

Ces mesures sont sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels la FERDI pourrait prétendre.

- **Sanctions à l'égard des Apprenants disposant d'un Droit d'Accès**

En cas de non-respect de tout ou partie des présentes CGV par l'Apprenant, même si l'Apprenant n'a pas achevé la Formation à laquelle ses Droits d'Accès lui donnent accès, la FERDI a la faculté de supprimer ou de suspendre son Espace Apprenant et/ou ses Droits d'Accès et/ou de modifier ces Droits d'Accès, de plein droit (sans aucune formalité judiciaire) :

- Lorsque le manquement identifié est réparable et unique, la FERDI devra notifier le manquement en question à l'Apprenant, à l'adresse renseignée dans son Espace Apprenant, et ne pourra effectuer toute opération de suppression, suspension et/ou modification susmentionnée que si l'Apprenant n'a pas réparé ledit manquement dans le délai de 10 (dix) jours civils à compter de la notification.
  - Il est précisé en tant que de besoin que :un manquement est unique lorsqu'il n'existe aucun autre manquement de la part de l'Apprenant (passé, concomitant ou après la première notification) ;
  - une atteinte aux Droits de la FERDI ou aux Droits de tiers n'est pas réparable.
- Dans tous les autres cas (manquement non réparable, manquement non réparé dans le délai de 10 jours susmentionné, manquements multiples), la FERDI effectuera tout opération de suppression, suspension et/ou modification susmentionnée, à tout moment, sans préavis, après envoi par e-mail (ou par voie postale), à l'adresse renseignée dans l'Espace Apprenant, d'une notification précisant la mise en œuvre de l'opération.

Ces opérations de suppression, suspension et modification ne donnent droit à aucun remboursement et sont sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels la FERDI pourrait prétendre.

### **13.2. Sanctions par les Apprenants Consommateurs**

- **Manquement par la FERDI à son obligation de fourniture de la Formation**

En cas de manquement de la FERDI à son obligation de fourniture de la Formation dans délais prévus, l'Apprenant Consommateur peut :

- Notifier à la FERDI la suspension du paiement de tout ou partie du prix jusqu'à ce que la FERDI s'exécute, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du Code civil ;
- Résoudre le contrat si, après avoir mis en demeure la FERDI de fournir la Formation, celle-ci ne s'est pas exécutée sans retard injustifié ou dans un délai supplémentaire ayant fait l'objet d'un accord exprès entre les parties.

Le contrat est considéré comme résolu à la réception par la FERDI de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que la FERDI ne se soit exécutée entre-temps.

- **Résolution du Contrat sans préavis**

L'Apprenant Consommateur peut immédiatement résoudre le Contrat :

- Lorsque la FERDI refuse de fournir la Formation ou lorsqu'il est manifeste qu'elle ne procédera pas à cette fourniture ;
- Lorsque la FERDI n'exécute pas son obligation de fourniture de Formation à la date ou à l'expiration des délais prévus au contrat et que ce délai constitue pour l'Apprenant Consommateur une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'un accord exprès entre l'Apprenant Consommateur et la FERDI.

Lorsque l'Apprenant Consommateur exerce son droit à la résolution du contrat, les articles L. 224-22 et L. 224-25-23 s'appliquent.

- **Résiliation du Contrat avec préavis**

Notamment, lorsque la Formation est accessible sur une période indéterminée, l'Apprenant Consommateur peut résilier son inscription à tout moment, sous réserve du respect d'un préavis de 10 jours à compter de la réception de sa demande de résiliation par la FERDI. L'Apprenant Consommateur peut toutefois demander que la résiliation prenne effet à une date ultérieure.

La demande de résiliation doit être adressée à la FERDI par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite (e-mail, courrier recommandé avec accusé de réception). La résiliation prendra effet à l'expiration du préavis. En cas de résiliation après le début d'une Formation payante, aucun remboursement ne sera dû, sauf disposition contraire des présentes CGV.

Les dispositions du présent article sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts.

#### **14. DISPONIBILITE DES CONTENUS ET DES FORMATIONS EN LIGNE**

Conformément aux dispositions des CGU sur la disponibilité de l'Espace Apprenant, l'Apprenant déclare connaître les limites d'Internet et reconnaît que l'accès à tout ou partie de ses Formations en ligne ou des Contenus associés à ces Formations en ligne peut être suspendu sans préavis.

Le cas échéant, et sous réserve du respect de ses obligations légales, la FERDI met en œuvre tous les moyens raisonnables pour rétablir l'accès aux Formations en ligne et au Contenu dans les meilleurs délais en cas d'interruption, sans toutefois pouvoir garantir une correction immédiate ni une disponibilité ininterrompue du service.

Ces suspensions et/ou interruptions, peu importe la durée, n'entraîneront aucun remboursement du prix des Formations ni indemnisation (i) de l'Apprenant Professionnel à partir du moment où le programme de Formation a pu être mené en intégralité ; (ii) de l'Apprenant Consommateur à partir du moment où la FERDI a rempli ses obligations en termes de conformité légale.

#### **15. MISES A JOUR**

La FERDI ou ses partenaires peuvent effectuer des mises à jour qui altèrent temporairement l'accès aux Formations en ligne et/ou aux Contenus en lien avec les Formations. Le cas échéant, l'Apprenant est informé de la mise à jour envisagée et de la date à laquelle elle intervient.

L'Apprenant Consommateur peut refuser la mise à jour si celle-ci a une incidence négative sur son accès aux Formations en ligne. Dans ce cas, l'Apprenant Consommateur peut résoudre le contrat sans frais dans un délai maximal de 30 jours, à moins que la mise à jour n'ait qu'une incidence mineure sur l'Apprenant Consommateur.

L'Apprenant Consommateur ne peut toutefois résoudre le contrat si la FERDI lui a proposé de conserver les Formations en ligne sans la mise à jour, y compris au moyen d'une désinstallation de la mise à jour, et si ce dernier demeure en conformité dans les conditions prévues au présent article.

Lorsque l'Apprenant Consommateur exerce son droit à la résolution du contrat, les articles L. 224-25-22 et L. 224-25-23 du Code de la consommation s'appliquent.

## **16. RESPONSABILITE DE LA FERDI**

### **16.1. Responsabilité de la FERDI à l'égard de tous les Apprenants**

La FERDI met en œuvre tous les moyens raisonnables pour assurer la qualité et la continuité des Formations et s'engage à respecter les lois applicables en matière de sécurité des données et du Site.

Cependant, sans préjudice des dispositions légales applicables et outre les limites de responsabilité décrites par ailleurs dans les présentes CGV et dans les CGU, la FERDI ne saurait être tenue responsable des dommages résultant notamment de l'une des situations visées ci-après, sans préjudice du bénéfice pour les Apprenants Consommateurs de la garantie légale de conformité (« Garanties légales pour les Apprenants Consommateurs » des CGV) :

- Le rejet d'une candidature à une Formation, la sélection des Apprenants étant discrétionnaire et fondée sur des critères définis par la FERDI ;
- Toute erreur, omission ou inexactitude dans les Données fournies par l'Apprenant lors de sa candidature, pouvant entraîner notamment l'annulation de son inscription ;
- Dommages imputables à des difficultés d'accès et de suivi des Formations en ligne du fait d'une défaillance de la part des prestataires techniques contribuant à la disponibilité du LMS et/ou des Formations en ligne ;
- Mauvaise application des enseignements dispensés par l'Apprenant dans un cadre professionnel ou personnel ;
- Une interruption, modification ou suppression d'une Formation décidée par un partenaire, un organisme tiers ou une autorité réglementaire ;
- Les actes ou omissions des partenaires intervenant dans les Formations, incluant leurs propos, méthodes d'enseignement, contenus pédagogiques ou supports diffusés ;
- Tout contenu inexact, illicite, préjudiciable ou sensible diffusé par un partenaire enseignant dans le cadre d'une Formation ; la FERDI ne contrôle pas l'intégralité des interventions de ses partenaires et décline toute responsabilité quant aux opinions et informations transmises par ces derniers ;
- Perte de données ou atteinte à la sécurité résultant d'une négligence de l'Apprenant, incluant le partage de ses Données d'Identification ou de QR Code, l'absence de protection de son terminal contre les cybermenaces ou l'installation de logiciels tiers non sécurisés.

La FERDI ne saurait être également tenue responsable des conséquences liées à une mauvaise saisie des Données par l'Apprenant (ex. : impossibilité de délivrer un certificat).

En tout état de cause, la FERDI et l'Apprenant conviennent expressément que la responsabilité de la FERDI sera limitée aux seuls dommages directs.

## **16.2. Responsabilité de la FERDI à l'égard des Apprenants Professionnels**

S'agissant des Apprenants Professionnels, la responsabilité de la FERDI ne pourra en aucun cas être engagée pour tous dommages indirects, y compris immatériels et notamment toutes pertes de données, de chiffre d'affaires, d'opportunités professionnelles ou d'économies espérées.

Dans tous les cas où la responsabilité de la FERDI serait engagée par un Apprenant Professionnel disposant d'un Droit d'Accès, celle-ci sera strictement limitée au montant effectivement payé par l'Apprenant au titre de la Formation concernée.

## **17. RESPONSABILITE DE L'APPRENANT**

Outre les obligations incombant à l'Apprenant par ailleurs au titre des CGV et des CGU, l'Apprenant garantit l'authenticité des Données fournies et s'engage à signaler sans délai toute modification pouvant impacter son inscription ou l'accès à la Formation concernée. En cas de Données inexactes, incomplètes ou frauduleuses, la FERDI se réserve le droit de refuser la Commande et/ou l'inscription et/ou de suspendre l'accès à la Formation sans remboursement dans les limites du droit applicable.

Il est précisé que les Données peuvent être mises à jour à tout moment par l'Apprenant au sein de l'Espace Apprenant.

## **18. CESSION**

La FERDI se réserve le droit de transférer à toute société de son choix tout ou partie des droits et obligations nées entre l'Apprenant et la FERDI au titre des présentes CGV et en informera au préalable l'Apprenant conformément au droit applicable.

## **19. CONVENTION DE PREUVE**

Les documents électroniques échangés par voie électronique entre la FERDI et l'Apprenant sont considérés comme des écrits ayant la même valeur que celle accordée à l'original au sens de l'article 1366 du Code civil. Ils pourront constituer des copies fidèles et durables au sens de l'article 1379 du Code civil, de sorte que l'Apprenant est invité à les conserver.

## **20. NON RENONCIATION ET INDEPENDANCE DES CLAUSES**

Le fait pour la FERDI de ne pas exercer tout ou partie de ses droits à l'égard d'un Apprenant, en vertu des présentes CGV, ne vaut pas renonciation à son exercice ultérieur.

Si une quelconque des clauses des CGV devait être frappée de nullité ou déclarée inapplicable pour quelque cause que ce soit, les autres clauses resteraient néanmoins en vigueur.

## **21. CONTACT**

Toute question ou réclamation concernant l'utilisation ou le fonctionnement de l'Espace Apprenant peut être formulée selon les modalités suivantes :

- soit par courrier à l'adresse 63 boulevard François-Mitterrand, CS 50320, 63009 Clermont-Ferrand Cedex, France

- soit par courriel à l'adresse [contact.ihedd@ferdi.fr](mailto:contact.ihedd@ferdi.fr)

## 22. BLOCTEL

Conformément aux dispositions de l'article L.223-1 du Code de la consommation, l'Utilisateur a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (<https://www.bloctel.gouv.fr/>) afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel lorsqu'il n'a pas de relation contractuelle en cours.

## 23. GARANTIES LEGALES POUR LES APPRENANTS CONSOMMATEURS

Les Formations proposées par la FERDI peuvent inclure des Contenus associés, mis à disposition via l'Espace Apprenant.

La FERDI est tenue, à l'égard de l'Apprenant Consommateur, au respect de la garantie légale de conformité, en application des articles L. 217-3 et L. 224-25-12 et suivants du Code de la consommation, pour l'ensemble des Formations en ligne, ainsi que pour les Contenus associés aux Formations (y compris aux Formations en présentiel). La FERDI est également tenue à la garantie des vices cachés, prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

Ces garanties s'appliquent indépendamment de toute garantie commerciale qui pourrait être consentie, et selon les conditions précisées dans l'encadré ci-dessous.

« L'Apprenant Consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la fourniture du contenu ou du service numérique, en l'occurrence de la Formation en ligne objet de la Commande ou du Contenu associé à une Formation objet de la Commande, pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant un délai d'un an à compter de la date de fourniture, l'Apprenant Consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

« La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité de la Formation en ligne ou du Contenu associé à une Formation.

« La garantie légale de conformité donne à l'Apprenant consommateur droit à la mise en conformité de la Formation en ligne ou du Contenu concerné sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

« L'Apprenant Consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le bénéfice de la Formation ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement à la Formation concernée si :

« 1° La FERDI refuse de mettre la Formation en ligne ou le Contenu concerné en conformité ;

« 2° La mise en conformité de la Formation en ligne ou du Contenu concerné est retardée de manière injustifiée ;

« 3° La mise en conformité de la Formation en ligne ou du Contenu concerné ne peut intervenir sans frais imposés à l'Apprenant Consommateur ;

« 4° La mise en conformité de la Formation en ligne ou du Contenu concerné occasionne un inconvénient majeur pour l'Apprenant consommateur ;

« 5° La non-conformité de la Formation ou du Contenu concerné persiste en dépit de la tentative de mise en conformité de la FERDI restée infructueuse.

« L'Apprenant Consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du

contrat soit immédiate. L'Apprenant Consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité de la Formation en ligne ou du Contenu concerné au préalable.

« Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, l'Apprenant Consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

« Toute période d'indisponibilité de la Formation en ligne ou du Contenu en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture de la Formation en ligne ou du Contenu de nouveau conforme.

« Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des [articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation](#).

« La FERDI, si elle fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel ([article L. 242-18-1 du code de la consommation](#)).

« L'Apprenant Consommateur bénéficie, en outre, de la garantie légale des vices cachés en application des [articles 1641 à 1649 du code civil](#), le cas échéant, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bénéfice de la Formation est conservé ou à un remboursement intégral contre renonciation au bénéfice de la Formation ».

Toute réclamation au titre de la garantie de conformité ou de la garantie des vices cachés doit être adressée par e-mail ou courrier recommandé avec accusé de réception à la FERDI, en précisant le problème rencontré et en fournissant toute preuve utile.

## 24. LOI APPLICABLE ET LITIGES

Les CGV sont soumises pour leur validité, leur interprétation et leur exécution, à la loi française.

En cas de différend survenant au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes CGV, l'Apprenant et la FERDI s'efforceront de le régler à l'amiable.

Dans tous les cas, y compris si un accord n'est pas trouvé directement entre la FERDI et l'Apprenant, l'Apprenant consommateur est informé de la possibilité de recourir en cas de contestation relative aux présentes CGV, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode de règlement alternatif des différends. Il peut notamment saisir le Médiateur de la consommation [A COMPLETER].

Tout litige qui ne serait pas réglé à l'amiable sera porté (i) pour les Apprenants Consommateurs devant le Tribunal compétent ; (ii) pour les Apprenants Professionnels, devant le Tribunal Judiciaire de Clermont-Ferrand.

## ANNEXE : MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

---

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat portant sur la vente d'une Formation)

A l'attention de la Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International

Siège social : 63 boulevard François-Mitterrand, 63009 Clermont-Ferrand, France

Adresse électronique : [contact.ihedd@ferdi.fr](mailto:contact.ihedd@ferdi.fr)

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente de la Formation ci-dessous :

Commande le :

Nom de la Formation :

Votre nom :

Votre adresse email :

Votre signature (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

---